

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES JOURNALISTES DE LANGUE FRANÇAISE

No 35

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-
membres : 5 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne II 3056)

Décembre 1963

Francisons les noms étrangers

Il est de bonne tradition de franciser les noms propres étrangers. Voltaire n'aurait pas eu l'idée de parler de son ami le roi *Friedrich*. Aucun manuel d'histoire ne nous parle de la reine *Elizabeth*, de *Mary Stuart* ou d'*Ann Boleyn*. Et si un ouvrage historique nous citait l'empereur *Franz-Josef*, la grande *Katarina*, *Friedrich Barbarossa* ou *Kazymierz le Grand*, nous ne comprendrions pas tout de suite de qui il s'agirait.

Et pourtant, nos journaux sont pleins de « princesse *Margaret* », de « reine *Mary* », de « prince *Philipp* », d'« *Heinrich von Brentano* », de « *Ludwig Erhard* »...

Idem pour la prononciation radiophonique : on se gargarise ces temps de « Effe Bi Aïe » (F.B.I.). Et l'annonceur de l'agence télégraphique suisse croit devoir prononcer « Krouchtchev » avec l'accent russe ou « Fanfani » avec l'accent italien.

Zoug, Zurich

Il n'y a pas de raison, en Suisse romande, de prononcer, à l'allemande, « Dzoug » (comme on l'a fait à Sottens, le 14 décembre, une dizaine de fois en cinq minutes de reportage), ou « Dzurich », comme on l'entend souvent dans les hauts-parleurs des gares.

A ce propos : écrivons « zuricois » et non « zurichois ».

Rectification

Un chimiste nous assure que le terme « homologue » (V. notre numéro 34) a un sens particulier en chimie et peut s'appliquer à des composés dont la formule chimique se rapproche, par exemple, de celle du benzène.

Va donc pour la chimie (mais pas pour les hommes politiques !).

« Apartheid »

Pourquoi dire ou écrire *apartheid* quand on a « ségrégation » ?

« Self-service »

Encore un anglicisme inutile et qu'il faut éliminer. Dans de nombreux grands magasins, on a déjà remplacé cette fâcheuse tournure par « libre service ».

« Fr. 12.500.— »

Rappelons que l'usage d'écrire « Fr. » avant le chiffre, à l'intérieur d'un texte, est germanique, de même que celui qui consiste à remplacer le point par une apostrophe : « Un excédent de recettes de Fr. 12'500.— ».

On écrit en français : « Un excédent de recettes de 12.500 fr. »

« Fr. » ne se place en tête qu'au début d'une colonne de chiffres.

Tour de « contrôle »

On emploie couramment sur les aérodromes la formule *tour de contrôle*. Elle est impropre. « Contrôle » est ici un calque de l'anglais *to control* (un de plus !) qui signifie « régler ».

Il faudrait dire « tour de commande ».

A propos du Petit Larousse, dictionnaire d'information : « Il y a encore un grand coupable. C'est le Petit Larousse. (...) Il accepte sans discussion, avec leur prononciation anglaise, tous les mots anglo-saxons qui sont à la mode. Le Petit Larousse ne veut pas parler français. »

René Etiemble (Tribune de Genève).

Comité de rédaction : C. Bodinier, président (4, rue du Môle, Neuchâtel, tél. 038/5 28 48) ; André Amiguet, Roland Béguelin, Léon Savary ; Alphonse Kehrer (radio) ; Frédéric Schlatter (sports) ; Eugène Verdon (correcteurs d'imprimerie).